

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 24

PDF erstellt am: **27.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

---

---

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

---



CONDITIONS D'ABONNEMENT : La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

---

---

SOMMAIRE. — De la suppression de la grande tenue pour les officiers (*fin*). — Des Etats-majors (*suite*). — Mémoire sur les carrés d'infanterie par le colonel Massé. — Vaud. Gestion militaire 1856 (*fin*). — Chronique. — SUPPLÉMENT. Relation raisonnée de la marche de l'armée de Souwarow, d'Italie en Suisse par un officier général russe, avec annotations du général Dufour. — De l'administration fédérale des poudres. — Chronique.

---

### QUELQUES RÉFLEXIONS AU SUJET DE LA SUPPRESSION DE LA GRANDE TENUE POUR LES OFFICIERS.

PROPOSÉE PAR LA COMMISSION MILITAIRE FÉDÉRALE. (1)

(*fin.*)

On a peut-être espéré que la suppression de l'habit de grande tenue pour les officiers serait un acheminement à cette suppression pour toute la troupe et qu'on arriverait à remplacer, pour tous, l'habit et la veste par une tunique. Si cela pouvait se faire d'un seul coup, sans frais, comme par la baguette magique de quelque bonne fée, nous n'en témoignerions pas un vif mécontentement. Nous n'en aurions pas non plus une grande satisfaction, car, ainsi que nous l'avons dit, l'essentiel est, pour nous, que la tenue soit uniforme, agréable à l'œil, sinon élégante et pas trop incommode. Or ces qualités ne se retrouveraient pas davantage avec la tunique qu'avec la tenue actuelle. Au bout de quelques années la mode aurait changé et l'on soupirerait de nouveau après les vêtements plus courts, c'est-à-dire après les habits et après les vestes. Qu'on voie ce qui se passe en France : nulle armée n'a une tenue plus exemplairement uniforme que l'armée française. Le colonel et le simple soldat sont parfaitement semblables dans leur habillement, sauf les signes distinctifs. Toute la ligne, par exemple, a la tunique bleue, le pantalon rouge et le shako. Récemment on a formé un corps d'élite, choisi sur toute l'armée, la garde impériale ; le gouvernement a pris beaucoup de peines et fait de grands sacrifices pour

(1) Voir le précédent numéro.